

peau, caractérisées par un ou deux cercles érythémateux très superficiels au niveau desquels on trouve des poils entourés d'un étui blanchâtre (Bodin, Sabouraud), — lésions curables par la teinture d'iode.

DIAGNOSTIC. — La présence de poils nombreux, et parmi eux de poils altérés à la surface des aires malades, distingue l'alopecie relative due à la teigne Gruby-Sabouraud, de l'alopecie de la pelade, et des pseudo-pelades.

Le diagnostic du favus est des plus simples. Les poils faviques ne sont pas cassés courts, leur racine seule est entourée d'une gaine vitreuse, il existe des signes d'inflammation dermique, etc.

Il est souvent facile de distinguer cliniquement la tondante à petites spores des vraies trichophyties du cuir chevelu. En cas de doute, l'étude microscopique permet toujours de résoudre le problème. Nous étudierons la question au chapitre *Teignes trichophytiques*.

ÉTUDE MICROSCOPIQUE DU CHEVEU. ÉTUDE DU PARASITE (1). — Le cheveu, dans toute la région qui paraît engainée à l'œil nu, est complètement entouré de spores, petites, dont le diamètre ne dépasse guère 2  $\mu$ ,

exactement juxtaposées, dit Sabouraud, comme les cailloux d'une mosaïque. Ces spores ne pénètrent pas le poil, de sorte qu'il s'agit d'un parasite « ectothrix » (2).

(1) *Technique.* — *Technique générale de l'examen mycologique des cheveux.* — Les cheveux supposés malades sont enlevés à la pince et déposés sur une lame de verre. On laisse tomber sur la lame une ou deux gouttes d'une solution de potasse à 40 p. 100. On recouvre d'une lamelle, et on chauffe jusqu'à ébullition commençante. Deux gouttes de glycérine sont versées au bord de la lamelle. Sur le bord opposé, on applique un fragment de papier buvard, et on remplace ainsi la potasse par la glycérine. Il faut avoir soin d'examiner la préparation avec un objectif fort (7 Stassnié), et de serrer autant que possible le diaphragme-iris. Les spores réfringentes apparaissent d'autant mieux que la lumière est moindre.

Les cheveux des teignes à grosses spores viennent plus aisément à la curette qu'à la pince.

(2) En réalité, seules les spores sont *ectothrix*. Le cheveu contient les tigelles

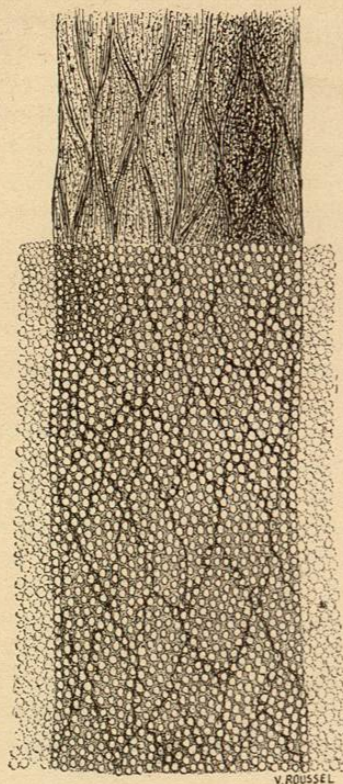


Fig. 13. — Cheveu de la teigne tondante à petites spores, grossissement de 100 diamètres. (D'après Sabouraud.)

Nous exposerons, au chapitre: *Teignes trichophytiques*, les caractères microscopiques qui distinguent le cheveu envahi par les trichophytions endothrix ou ectothrix du cheveu envahi par le *Microsporon Audouini*.

Les cultures sur pomme de terre sont caractéristiques; au bout de sept à huit jours, on voit une strie grise, puis brun rougeâtre, ne faisant aucun relief; au bout de dix à douze jours paraît un peu de duvet. Le parasite, sur ce milieu, vit encore au bout de deux à trois mois, au contraire des trichophytions.

Sur moût de bière gélosé, paraît une touffe de mycéliums radiés; quelques jours après, au centre de la colonie émerge une touffe de rameaux aériens duveteux; plus tard paraît un premier cercle duveteux, laissant entre lui et le centre de la culture un cercle glabre, puis un deuxième et troisième cercle semblables se formeront.

Le parasite ne se développe pas sur les milieux acides.

Au point de vue mycologique, le *Microsporon Audouini* se distingue des trichophytions par l'existence de gros renflements mycéliens et la sporulation pectinée, différente de celle des trichophytions qui ont des grappes sporifères.

TRAITEMENT. — Voy. *Trichophyties*. (L.)

## TEIGNES TRICHOPHYTIQUES

L'unité de la trichophytie considérée comme une maladie de la peau glabre et des régions pilaires due à un seul parasite, a été définitivement ruinée par les recherches de Sabouraud en 1893 (1) et 1894 (2). Il avait eu des précurseurs. Déjà Gruby avait décrit diverses formes parasitaires. Plus récemment, Balzer et Siredey ont distingué, d'après des observations recueillies dans le service de Besnier et de Fournier, un trichophyton à grosses spores: « *Il y a*, dit expressément Balzer, *des trichophytions à petites et à grosses spores* »; il tend, il est vrai, à admettre qu'il s'agit d'un trichophyton dont la végétation a pris accidentellement un développement énorme en raison du siège qu'il occupe (région fémoro-scrotale), mais il émet également l'hypothèse d'une variété spéciale de trichophytions à grosses spores, et il conclut en disant que de nouvelles recherches sont indispensables pour établir définitivement la nature et l'origine de ce parasite.

Sabouraud a montré qu'il faut séparer de la trichophytie la teigne tondante à petites spores, dont le parasite est différent, que les autres

mycéliennes extrêmement minces et pourvues de branches; mais on ne peut les voir tant que la gaine de spores persiste et recouvre le poil; il faut employer une technique spéciale.

(1) BALZER, *Recherches expérimentales sur le favus et le trichophyton* (Arch. gén. de médecine, 1885).

(2) IDEM, *Contribution à l'étude de l'érythème trichophytique; trichophyton géant* (Arch. de phys., 1883).



formes sont dues à des parasites multiples de l'espèce *trichophyton*, et qu'il existe, par conséquent, non une, mais de très nombreuses trichophyties (1).

Les trichophytions pathogènes de l'homme se divisent naturellement en deux classes : les uns n'existent que chez lui, se transmettent presque exclusivement d'enfant à enfant ; on ne les observe que très exceptionnellement à l'âge adulte [Colcott Fox (2) en a cependant relaté récemment un fait authentique] ; les autres se développent chez les animaux et sont transmis par eux à l'homme chez lequel ils se développent, à tout âge, lorsque la peau de celui-ci est dans les conditions de réceptivité nécessaires. Les trichophytions d'origine humaine se développent dans les poils, ils sont endothrix ; les trichophytions d'origine animale se développent autour, ils sont ectothrix (Sabouraud) (3).

**A. TRICHOPHYTIES D'ORIGINE HUMAINE.** — Ce sont essentiellement des trichophyties du cuir chevelu. Moins fréquentes à Paris que la tondante à petites spores, elles sévissent exclusivement dans de nombreux pays.

Elles s'observent presque toujours chez l'enfant, et disparaissent à la puberté ; on en connaît cependant quelques faits, très rares, chez l'adulte.

**SYMPTÔMES.** — Les aires trichophytiques sont de dimensions variables. Tantôt ce sont de petites surfaces, disséminées en grand nombre ; tantôt il existe une plaque maîtresse dont le centre répond au vertex, et qui peut déglabrer les deux tiers du cuir chevelu, avec ou sans petits foyers secondaires.

Au moment de l'inoculation trichophytique, on peut observer, sur les aires envahies, des lésions cutanées. A la limite des plaques, existe un léger soulèvement épidermique qu'on voit bien au jour frisant, à peine rosé, finement squameux. Il devient très apparent lorsqu'on badigeonne la plaque de teinture d'iode, car il s'imbibe énergiquement et prend une teinte noirâtre (Sabouraud). Au bout de trois semaines, cette circination superficielle a disparu.

La peau au niveau des aires trichophytiques paraît ensuite absolument saine et indemne. Elle est en réalité légèrement épaissie, mais sa surface est nette.

Dans toutes les formes de trichophyties humaines du cuir chevelu, les poils malades sont courts, cassés presque à ras ; parfois ils ne dépassent pas la couche cornée, et, ne pouvant la traverser, ils rampent horizontalement dans son épaisseur ; on les voit par transparence. Ces cheveux sont très gros, souvent plus pigmentés qu'à

(1) SABOURAUD, *les Trichophyties humaines*. Thèse de Paris, 1894.

(2) COLCOTT FOX, *Dermat. Soc. of London*, 1898.

(3) Il y a peut-être quelques exceptions à ce fait général (Sabouraud).

l'état normal, tout à fait friables. Par l'épilation, on n'enlève qu'un fragment insignifiant de la racine, *toujours nue*. Le cheveu enlevé peut être incurvé ; sa forme est alors celle d'une virgule.

Le nombre des cheveux qui persistent sur les plaques trichophytiques est variable. Tantôt ils sont encore nombreux, presque tous malades, avec quelques cheveux sains persistants ; tantôt ils sont rares, séparés les uns des autres par de larges espaces de peau d'apparence saine.

Exceptionnellement, ces trichophyties endothrix peuvent déterminer des lésions suppuratives ; c'est ainsi que C. Fox (1) les a vues cinq fois se traduire cliniquement par les altérations caractéristiques du *Kérion Celsi*.

La trichophytie d'origine humaine du cuir chevelu s'accompagne très fréquemment d'inoculations à la peau glabre ; elles ont été signalées, par Besnier, sous le nom de *trichophytie accessoire des teigneux*. Elles se traduisent de la manière suivante : on trouve sur le cou, la face, des anneaux congestifs à peine saillants, parfois squameux ; la peau du centre est plissée, squamuleuse, jaunâtre ; ces anneaux sont petits et ne dépassent pas les dimensions d'une pièce de cinquante centimes.

En fait, ces lésions n'ont pas de gravité et ne paraissent pas susceptibles de se développer en l'absence de lésions du cuir chevelu. Toutes les trichophyties cutanées importantes sont d'origine animale.

La guérison de la teigne trichophytique d'origine humaine est constante ; la maladie dure en moyenne de six à quinze mois ; d'une manière générale, elle paraît plus bénigne que la teigne de Gruby-Sabouraud ; cependant Colcott Fox l'a vue se prolonger pendant sept années ; la repousse se fait rapidement, et, moins souvent que dans la teigne précédente, on trouve des poils encore malades, lorsque les plaques trichophytiques paraissent guéries dans leur ensemble.

**DIAGNOSTIC.** — C'est ici le lieu de distinguer au point de vue clinique les trichophyties d'origine humaine du cuir chevelu de la teigne Gruby-Sabouraud. Dans celles-là, la peau est nette ; dans celle-ci, elle est souvent squameuse. Dans les premières, les cheveux malades sont cassés à ras, gros, pigmentés, *nus* ; dans la deuxième, ils ont environ 5 millimètres de long, sont minces, décolorés, et surtout engainés.

Les trichophyties d'origine animale s'accompagnent toujours, au cuir chevelu, de dermite suppurative.

Le diagnostic du favus sera exposé ailleurs (Voy. *Favus*).

**ÉTUDE MICROSCOPIQUE DES CHEVEUX ET DES PARASITES (2).** — Les pa-

(1) C. Fox, *loc. cit.*

(2) *Technique.* — C'est la même technique que pour la teigne Gruby-Sabouraud.



parasites sont toujours contenus dans le cheveu (trichophyton endo-thrix). Ils se présentent à l'état de spores mycéliennes groupées en chapelet et suivant la direction du poil : spores volumineuses, ayant 5 à 7  $\mu$ , c'est-à-dire atteignant les dimensions d'un globule sanguin.

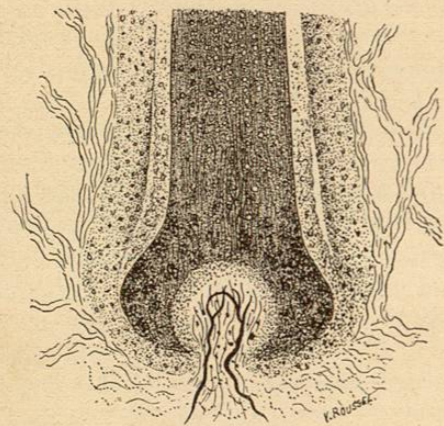
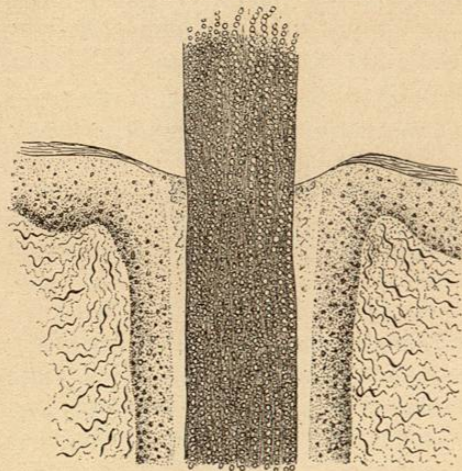


Fig. 14. — Cheveu envahi par le *Trichophyton tonsurans*, « tondante à grosses spores », grossissement de 130 diamètres. (D'après Sabouraud.)

Tels sont les caractères généraux. Mais il existe dans les dimensions des spores, dans leur forme, etc., quelques différences qui répondent à des espèces parasitaires différentes.

a. Dans plus de la moitié des faits, Sabouraud constate que les spores sont rectangulaires, de 4 à 5  $\mu$  ou 5 à 7 de long, à double contour; souvent, les filaments mycéliens où elles sont contenues sont nombreux au point de se juxtaposer; lorsque le cheveu est rasé, on constate que les spores adhèrent les unes aux autres fortement, que le mycélium est résistant.

b. Souvent aussi les spores sont presque rondes, à double contour également, légèrement inégales; le mycélium est fragile, c'est-à-dire que lorsque le cheveu est écrasé les spores se détachent les unes des autres.

c. Il existe d'autres formes, trop rares pour être classées.

Les cultures du trichophyton à mycélium résistant sont cratériformes; sur gélose-peptone maltosée, on voit une cupule à fond plat de 1 centimètre de diamètre, dont les bords hauts de 6 à 7 millimètres sont verticaux en dedans, légèrement inclinés en dehors; ce cratère est entouré d'une aréole poudreuse avec rayons fins divergents; au pourtour, la couleur est blanc-crème. Sur pomme de terre, il se produit une multitude de petites étoiles poudreuses d'un jaune brun léger.

Les cultures du trichophyton à mycélium fragile sont acuminées. Sur gélose-peptone maltosée, on constate un cône à base très large et à sommet très obtus, partagé en secteurs nombreux par huit ou neuf grandes incisures et autant de plus petites, intercalées entre les premières. Sur pomme de terre, on obtient une bande brune, un peu plus claire sur ses bords, recouverte d'une couche poudreuse très mince. Aux formes rares correspondent des cultures également spécifiques.

En somme, il existe, non une, mais des teignes trichophytiques, d'origine humaine, du cuir chevelu.

**B. TRICHOPHYTIES D'ORIGINE ANIMALE.** — Les espèces trichophytiques connues chez les animaux sont des plus nombreuses; leur développement sur la peau humaine engendre des lésions différenciées, que nous ne savons reconnaître pour toutes, mais seulement pour les plus fréquentes, seules bien étudiées. Si quelques caractères cliniques séparent un type d'un autre, bien plus importants sont les caractères communs à tous. On peut, d'une manière générale, distinguer deux groupes anatomo-cliniques: les trichophyties à lésions superficielles, les trichophyties à lésions profondes.

**I. Trichophyties cutanées.** — 1. **Trichophyties à lésions superficielles.** — Ces trichophyties, sous toutes leurs formes, peuvent se développer sur toutes les régions du corps, régions glabres, régions pilaires; mais, lorsqu'elles atteignent celles-ci, elles respectent les poils volumineux et ne pénètrent pas dans le derme. Elles sont plus fréquentes chez l'adulte que chez l'enfant, et atteignent de préférence les parties découvertes, assez souvent l'aire génitale.

Au début, c'est une saillie légère de teinte rosée qui s'agrandit peu à peu. Tantôt, elle forme un placard aplati ou même légèrement déprimé au centre, de couleur rosée ou livide sur toute son étendue; tantôt la guérison se fait peu à peu au centre, le placard trichophytique prend une forme annulaire; l'anneau grandit par progression des bords. Dans tous les cas, la forme des lésions est extrêmement régulière; leurs limites, très nettes, très précises, sont presque géométriques.

Assez souvent, l'aspect se complique; on constate des anneaux concentriques, au nombre de deux ou trois, marqués par une saillie congestive au-dessus de la peau saine, ou par une saillie d'un rouge foncé au-dessus de la peau d'un rouge clair. Plus tard, les anneaux peuvent se rompre; on constate, sur la zone d'envahissement, des segments de cercle séparés les uns des autres.

Les caractères des bords sont particulièrement remarquables: ils sont un peu saillants, leur versant externe est abrupt, tantôt incolore, tantôt de la même teinte congestive que le versant interne, celui-ci très incliné. La crête offre parfois une incisure épidermique



fine ; mais souvent on y trouve des vésicules (forme érythémato vésiculeuse, herpès iris de Bielt).

Ces vésicules sont petites, convexes, assez persistantes : on les voit se grouper au nombre de trois, cinq, six, formant des petits foyers écartés les uns des autres, et diminuant la régularité géométrique des bords ; ou bien elles s'ordonnent en chapelets réguliers. Elles se rompent en déterminant une desquamation épidermique, ou sont excoriées par le grattage ; leur place est alors marquée par une croûte ; sinon elles deviennent opalines.

Dans l'aire trichophytique, on retrouve des vésicules, tantôt distendues, très nombreuses sur la surface, petites du reste, et qu'il faut chercher pour les voir, tantôt peu nombreuses, isolées, sans rougeur de la peau.

Dans un cas de Pellizari (1), les altérations présentaient une singulière analogie avec celles du lichen scrofulosorum.

Les lésions s'accompagnent souvent d'un léger prurit.

Livrées à elles-mêmes, elles ne présentent aucune tendance à la guérison. Au centre, on ne constate plus que de la rougeur, une légère desquamation ; l'aspect rappelle celui d'un eczéma sec ; parfois la desquamation est plus accusée, presque psoriasiforme, ou bien la régression se fait, accompagnée ou non d'une pigmentation éphémère, mais la progression se poursuit sur les bords. Aussi les lésions peuvent-elles prendre une extension excessive. Il existe quelques pièces au musée de Saint-Louis, où l'on voit des trichophyties, datant de plusieurs années, caractérisées par la présence d'une trainée érythémato-vésiculeuse, occupant toute la largeur du thorax, formée de segments de cercle unis les uns aux autres. Ailleurs, l'extension s'arrête ; mais la guérison ne se fait pas.

A la paume des mains et à la plante des pieds, le bord est souvent marqué par une collerette épidermique large, adhérent seulement sur son bord externe. La zone centrale est squameuse, ou bien la couche cornée est tombée et il reste une ou deux vésicules sur un épiderme lisse, congestif ; parfois on voit une très large vésicule dont la persistance s'explique par la cohésion particulière de la couche cornée.

EXAMEN MICROSCOPIQUE. — Cet examen doit porter sur les organes de la périphérie ; on y trouve, après action de la potasse, de longs filaments gros ou minces, rectilignes, formés de spores quadrangulaires, se divisant par dichotomie (Sabouraud).

VARIÉTÉS. — Il existe des trichophyties sèches serpigineuses, très rares, décrites par Sabouraud.

On les observe surtout sur le cou chez l'homme adulte ; elles ont un contour polycyclique, avec des papules rouges excoriées. Dans

(1) PELLIZARI, *Lo Sperimentale*, 1897.

l'aire trichophytique, tout entière pigmentée, on trouve des restes de segments de cercle semblables à ceux de la périphérie. Ces lésions ont une évolution insidieuse très lente et peuvent recouvrir d'immenses surfaces. Le parasite respecte absolument les poils.

A l'examen microscopique, on trouve, sous la couche cornée, un nombre incroyable de rameaux mycéliens larges (5  $\mu$ ), à spores rectangulaires, disposées avec une régularité parfaite (Sabouraud).

La teigne imbriquée de Patrick Manson (*Tokelau*), qui s'observe dans l'archipel Malais et les îles Fidji, se rapproche, dit Sabouraud, de la forme précédente. Le corps y est recouvert de festons blanchâtres d'épiderme exfolié, consécutifs à des cercles concentriques, qui se développent de dedans en dehors et arrivent au contact des systèmes semblables. Le parasite respecte totalement le poil ; il se présente sous forme d'un mycélium régulièrement cloisonné, à grosses spores.

Certaines trichophyties du cheval, décrites par Bodin, déterminent des lésions superficielles de la peau, vésiculeuses ou simplement squameuses. Dans la trichophytie du chat, on observe des vésicopustules qui se concrètent en croûtes jaunes.

2. **Trichophyties à lésions profondes.** — Nous ne décrirons que la trichophytie d'origine équine, qui est des plus communes. Elle s'observe chez des individus qui ont des rapports professionnels avec des chevaux : cochers, palefreniers, équarisseurs, etc.

Le placard principal, souvent unique, s'observe surtout sur le dos de la main et l'avant-bras, puis à la face. Il débute par une saillie nodulaire que Sabouraud compare à un furoncle ; de nouvelles saillies naissent au voisinage et forment en quelques jours une masse arrondie, saillante, plate, de surface irrégulière, criblée de petits orifices masqués par des croûtes. A la pression, de chaque orifice sort une goutte de pus, et on s'aperçoit que la masse est formée d'alvéoles purulents juxtaposés. La limite est d'un rouge sombre et offre souvent une collerette épidermique.

Les ganglions lymphatiques sont quelquefois tuméfiés ; la douleur locale est insignifiante.

Pour constater la présence du parasite, on cherchera, à la périphérie, des follets et on les épilera.

Leloir a bien décrit ce type morbide sous le nom de *périfolliculites agminées* ; il en a méconnu la nature.

Le diagnostic est des plus faciles. Seule, la tuberculose verruqueuse, type Riehl et Paltauf, forme des masses saillantes à surface irrégulière, analogues à première vue à celles de la trichophytie équine ; mais il s'agit de productions verruqueuses, moins molles que celles de la trichophytie ; la pression n'en fait sortir du pus que par un très petit nombre de points ; la progression est des plus lentes ; la durée est beaucoup plus longue.



**II. Trichophyties du cuir chevelu.** — Les trichophyties d'origine animale atteignent assez rarement le cuir chevelu. La plus fréquente est d'origine équine: l'inoculation se traduit par le développement d'un *kérion* (K. de Celse), dont Bazin a déterminé la nature trichophytique.

Le début se fait, comme sur la peau glabre, par une folliculite suppurée expulsive (Bodin). Les placards se forment par multiplication de lésions semblables, de proche en proche (adultes). On trouve alors des masses saillantes, régulièrement arrondies ou ovalaires, aplaties à leur surface, ou même légèrement déprimées au centre, à bords presque verticaux. Leur diamètre peut atteindre 10 centimètres.

Leur surface est en général recouverte de croûtes. Au-dessous, la peau est rouge, un peu inégale et offre, de place en place, des pustulètes et des amas épithéliaux sous forme de bouchons jaunes, humides et spongieux. Quand on les enlève avec une pince, on constate qu'ils sont comme enchâssés dans une sorte de crypte; ils laissent à leur place un pertuis occupant l'orifice folliculaire d'un poil (Sabouraud). Les poils viennent sans résistance, intacts, non cassés.

A la limite des lésions, la peau, de couleur violacée, offre une collerette épidermique comme on en observe dans l'ecthyma. Les poils follets du voisinage sont cassants, envahis par le parasite.

Au doigt, on constate une infiltration mollasse qui pénètre profondément le derme. La moindre pression fait sourdre, à la surface, du pus de nombreux orifices qui restent béants comme les trous d'une écumoire.

En somme, les lésions sont identiques à celles que nous avons décrites sur la peau. Elles restent indolores. Les ganglions lymphatiques sont souvent tuméfiés et légèrement sensibles.

La guérison se fait de la périphérie au centre par épidermisation de la surface. Il reste une masse indurée qui se résout peu à peu. Les poils sont détruits d'une manière définitive: en général, les lésions laissent une cicatrice.

D'autres trichophyties d'origine animale se révèlent par des caractères moins précis de dermite; lorsqu'on trouve des lésions limitées du cuir chevelu, lésions figurées, ayant ces caractères, l'examen microscopique des cheveux devient nécessaire. Souvent, on trouve des lésions trichophytiques simultanées sur le corps.

Les parasites se développent le long du poil, qu'ils engainent en dehors (trichophyton ectothrix). Ils pénètrent entre la couche épidermique du follicule et la racine, se développent de la profondeur vers la surface, et ne dépassent pas l'orifice pileaire.

Les spores sont disposées en chaînes régulières.

A part ces caractères généraux, il existe des variétés multiples: certains des trichophytions ectothrix ont des spores volumineuses,

d'autres des spores petites. Les espèces sont excessivement nombreuses, et on ne peut les classer.

Dans le pus du *kérion*, on trouve en outre des spores et des filaments mycéliens.

Tous les trichophytions ectothrix, en particulier celui du *kérion*, sont des trichophytions à culture blanche.

Sabouraud a démontré que la suppuration dans les trichophyties d'origine équine était due au trichophyton lui-même, et non aux agents d'infection secondaire.

**III. Trichophyties de la barbe.** — Il existe des trichophyties *cutanées* de la barbe, mais leurs caractères sont les mêmes que sur les régions glabres, et nous ne nous occuperons ici que des trichophyties *pileaires* de cette région.

Sabouraud en a distingué trois formes:

1° Trichophyties à dermite profonde et circonscrite (*sycosis trichophytique*);

2° Trichophytie à dermite légère et humide, disséminée;

3° Trichophytie sèche, à forme d'ichtyose pileaire.

**1. Sycosis trichophytique.** — On peut, sous le nom de *sycosis trichophytique*, décrire deux types de folliculite trichophytique inflammatoire, nodulaire, de la barbe.

Un premier type est identique au *kérion* de Celse et dû au même parasite (trichophyton à cultures blanches du cheval). Ici, il s'agit de folliculites *agminées*.

Un autre type est constitué par des folliculites *disséminées*; on constate l'existence de poils saillants, gros, engainés d'une collerette à leur émergence, s'enlevant aisément et sans douleur, compris dans des placards inflammatoires qui pénètrent profondément et sont pâteux au doigt. L'un de nous (H.) les a fait mouler; elles formaient des saillies multiples et volumineuses, irrégulièrement ovalaires, atteignant 2 ou 3 centimètres de longueur, criblées de pustules et d'exulcérations et recouvertes de poils cassés et altérés. Les tissus voisins et même tous les téguments peuvent, comme l'a bien vu Bazin, se tuméfier; les traits deviennent alors méconnaissables, en même temps que la parole est pénible et la mastication impossible (1).

**2. Dermite humide disséminée trichophytique.** — On trouve de petites plaques exfoliées sans rougeur, quelquefois recouvertes d'une sécrétion jaune doré. On observe rarement des abcès folliculaires, d'origine staphylococcique, plus souvent de petits nodules profonds, séparés les uns des autres.

Les poils sont gros, grisâtres, cassants, engainés de spores à leur racine.

Cette trichophytie provient encore du cheval.

(1) BAZIN, *Affections cutanées parasitaires.*



3. **Trichophytie sèche à forme d'ichtyose pilaire.** — Dans cette forme, la peau n'est pas atteinte. On constate, à la base de poils cassés à quelques millimètres de la peau, de petits cônes épidermiques secs qui les engainent. Les poils sont gros et, à leur émergence de la peau, on trouve une collerette épidermique.

Les lésions sont disséminées sur les joues, le menton. Elles paraissent guérir spontanément en un an environ.

DIAGNOSTIC DES TRICHOPHYTIES PILAIRES DE LA BARBE. — Au point de

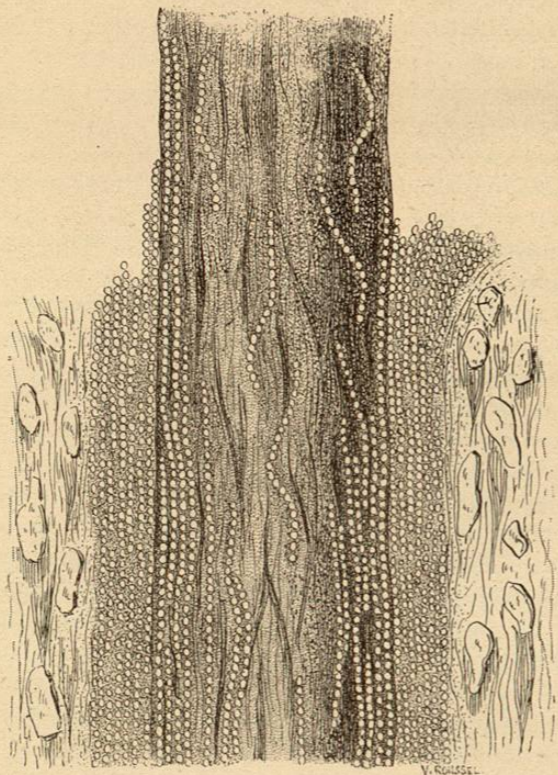


Fig. 15. — *Trichophyton ectothrix* (d'origine animale) autour du poil de la barbe chez l'homme. (D'après Sabouraud.)

vue clinique, la diffusion extrême des lésions, la présence de lésions de la moustache font souvent penser à un sycosis non trichophytique (Voy. *Sycosis*). Dans de nombreux cas, le diagnostic ne peut être posé en toute certitude que par l'examen microscopique, qui doit porter sur un grand nombre de poils, et surtout sur ceux qui, à la loupe, paraissent malades et sont soit trop gros, soit atrophiés, soit de couleur anormale. On trouve, dans ces poils, des filaments mycéliens sporulés *endothrix*.

IV **Trichophyties unguéales.** — Les onychomycoses tricho-

phytiques sont toutes d'origine animale. D'après la description d'H. Fournier (1), ce sont des maladies familiales, souvent méconnues; elles débutent un peu au-dessous du point où le bord de l'ongle devient libre, presque toujours du côté externe, ce qui tient sans doute à la position que les malades donnent à leurs doigts lorsqu'ils se grattent le cuir chevelu; elles se traduisent d'abord par un changement de coloration, une teinte noirâtre avec opacité qui envahit successivement toute la largeur de l'organe; puis, des déformations se produisent. Le bord libre, épais, offre l'aspect de moelle de jonc, les ongles s'épaississent, leur revêtement corné s'effrite spontanément ou par le grattage, s'exfolie en petites lamelles ou se creuse d'anfractuosités à bords irréguliers; celles-ci laissent à nu une substance molle qui repose sur le lit unguéal rouge et est constituée presque exclusivement par des spores; c'est, en effet, entre la face profonde de l'organe et les sillons de Henle que le champignon trouve son milieu de culture et se multiplie. Dans une autre forme, décrite par Boyer (2), l'ongle est courbé suivant sa longueur et plissé en arrière suivant sa largeur; son lit est le siège d'une hyperkératose formant une couche épaisse de plusieurs millimètres; sa surface, opaque et blanchâtre, a l'aspect de vieil ivoire. En général, plusieurs ongles sont atteints à chaque main.

Ces lésions se prolongent pendant des années, parfois pendant toute la vie, si elles sont méconnues (3).

C. **TRICHOPHYTIES D'ORIGINE INDÉTERMINÉE.** — **Granulome trichophytique.** — Majocchi a décrit sous ce nom, en 1883, une forme de trichophytie qui a été récemment étudiée de nouveau par Pini (4). On n'a pu encore déterminer si cette trichophytie est, ou non, d'origine animale.

Elle est caractérisée par des noyaux ronds ou aplatis d'une coloration variant du rose à la teinte cyanique, du volume d'une noisette à celui d'une fève, non squameux, indolores, entourés d'une aréole décolorée de consistance d'abord ferme, élastique, puis ultérieurement molle et parfois même fluctuante; ils peuvent être disséminés; plus souvent, ils se réunissent en chaînes, en séries linéaires; leur développement est lent; ils ne suppurent jamais; on trouve toujours concurremment de l'herpès tonsurant. Au point de vue histologique, ils sont constitués par un tissu semblable à celui des granulomes; on y trouve le trichophyton sous la forme d'hyphes de volume très variable et de spores petites. Les follicules pilo-sébacés sont les portes d'entrée

(1) H. FOURNIER, *Trichophytie des ongles* (*Journ. des mal. cut. et syph.*, 1889).

(2) BOYER, Thèse de Paris, 1899.

(3) FRÈCHE, *Trichophytie familiale des ongles* (*A. D.*, 1897).

(4) MAJOCCHI, *Bull. d. R. Ac. Med. di Roma*, 1883. — PINI, *A. f. D.*, Bd XLII, p. 188, 1898.



où les parasites s'accumulent; on les trouve aussi bien dans les follicules que dans l'intérieur des cheveux eux-mêmes; par leur agglomération, ils amènent la rupture du cheveu, d'habitude profondément, au-dessus du bulbe pileux; concurremment, les papilles et les gaines pilaires sont infiltrées par de nombreux leucocytes; il peut en résulter une nécrose partielle avec suppuration partielle ou totale; le plus souvent, cependant, les granulomes ne présentent pas trace de dégénérescence.

Les nodules peuvent se développer dans les parties glabres: les granulomes siègent alors profondément dans le derme.

Les cultures du champignon ne se rapportent complètement à aucune des formes distinguées par Sabouraud.

DIAGNOSTIC. — Cette onychomycose peut être confondue avec le favus, l'eczéma et le psoriasis des ongles, ainsi qu'avec les onychogryphoses de nature indéterminée. Malgré les phénomènes concomitants, le diagnostic ne peut se faire souvent que par l'examen microscopique.

TRAITEMENT DES TRICHOPHYTIES EN GÉNÉRAL. — 1° *Trichophyties du cuir chevelu*. — Le nombre des méthodes proposées tous les jours pour le traitement des teignes montre la difficulté et les incertitudes de leur traitement. On ne peut espérer guérir rapidement une teigne trichophytique ou une tondante à petites spores; l'épilation, sur laquelle on comptait autrefois, ne donne aucun résultat, car elle n'enlève pas les racines des cheveux, chargées de parasites.

Aujourd'hui, plusieurs dermatologistes, Tenneson par exemple, n'emploient que des soins de propreté du cuir chevelu, et des applications de vaseline iodée ou de teinture d'iode de temps à autre sur les plaques.

On peut cependant essayer de détruire les champignons, soit en provoquant l'inflammation de la peau, soit par l'action de parasitocides. Comme irritant substitutif, on peut employer l'huile de croton mélangée de partie égale d'huile d'olive ou incorporée dans un crayon de beurre de cacao, avec lequel on fait des frictions deux fois par semaine sur les plaques; il faut surveiller la réaction du cuir chevelu; souvent on provoque ainsi des suppurations et des cicatrices consécutives. Cette médication est néanmoins l'une de celles qui donnent les meilleurs résultats dans le traitement des trichophyties de petites dimensions.

A la suite de la friction à l'huile de croton, il convient d'appliquer des compresses d'eau bouillie. Les croûtes qui se produisent les jours suivants doivent être soigneusement enlevées.

Les parasitocides qui ont facilement raison des trichophyties cutanées agissent beaucoup moins activement sur les champignons inclus profondément dans les gaines pilaires; ceux dont l'un de nous (H.) se sert de préférence ont pour base l'iode et la chrysa-

robine; ces deux médicaments peuvent être employés concurremment, incorporés dans la traumaticine suivant la formule:

Traumaticine .....	30 grammes.
Iode .....	1 —
Chrysarobine .....	3 —

Ils peuvent également être incorporés dans une pommade que l'on recouvre de traumaticine; on peut espérer que ce vernis, en empêchant l'évaporation de l'iode, en favorise l'action sur les parasites inclus profondément; ces applications peuvent être renouvelées chaque jour; on enlève avec le chloroforme celle qui a été faite la veille.

A la fin de la maladie, il reste quelquefois des poils malades disséminés sur les plaques guéries; on peut les détruire par le curetage, le crayon de croton, le galvanocautère ou l'électrolyse.

Pour arrêter la progression des plaques malades, il est utile de les entourer d'une zone d'épilation d'un demi ou un centimètre.

Mais surtout il convient de nettoyer avec soin le cuir chevelu pour éviter les auto-inoculations; on lavera la tête tous les matins à l'eau chaude, au savon, puis avec la solution suivante (H.):

Alcool .....	300 grammes.
Teinture de lavande .....	30 —
Essence de térébenthine .....	aa 60 —
Camphre .....	0gr,90
Sublimé .....	3 grammes.
Formol .....	

La prophylaxie des teignes impose le diagnostic précoce de l'affection et l'isolement des enfants malades, qu'on peut réunir dans des écoles spéciales, comme on le fait à l'hôpital Saint-Louis.

2° *Trichophyties de la barbe et de la peau*. — Les trichophyties animales du cuir chevelu et de la barbe guérissent d'une manière remarquable par la teinture d'iode, qu'il faut employer en badigeonnages renouvelés trois jours de suite et repris après un arrêt d'une durée égale. Il arrive fréquemment que ce traitement ne peut être employé en raison de l'intensité des suppurations; on peut alors recourir, d'abord à l'application de compresses de tarlatane pliées en douze, imprégnées d'une solution de sublimé au cinq-millième et recouvertes de taffetas-chiffon, puis à des onctions renouvelées matin et soir avec la pommade suivante (H.):

Vaseline .....	30 grammes.
Iode .....	0gr,60

(faites dissoudre en chauffant la proportion soluble d'iode et décantez). C'est de la même manière qu'on guérit les trichophyties cutanées; trois applications de teinture d'iode suffisent habituellement. Si l'on emploie la pommade, il importe de frotter les surfaces malades énergiquement, pour la faire pénétrer.



3° *Trichophyties unguéales*. — Le traitement des onychomycoses trichophytiques est le même que celui des onychomycoses faviques (Voy. *Favus*). (L.)

### FAVUS

DÉFINITION. — On décrit sous ce nom la teigne provoquée par le développement, dans l'épiderme, de l'*Achorion Schaeleinii*.

ÉTIOLOGIE. — Au contraire de la tondante à petites spores et des trichophyties d'origine humaine du cuir chevelu, le favus (1) s'observe à tout âge; on l'a signalé chez une femme de quatre-vingts ans; mais, presque toujours, il remonte à l'enfance; rarement il débute après la vingtième année. C'est donc une maladie grave par sa ténacité; en outre, elle aboutit spontanément à l'alopecie cicatricielle; jamais elle ne guérit d'elle-même.

Comme les trichophyties et la teigne de Gruby-Sabouraud, le favus a une répartition géographique irrégulière. Tous les auteurs signalent sa rareté relative à Paris, où les autres teignes sont si communes, et sa fréquence dans des pays où elles sont rares. Il s'observe surtout dans les classes pauvres, à cause de la promiscuité infantile et du contact des enfants à l'école.

SYMPTÔMES. — 1° **Favus typique**. — Le siège de prédilection de la maladie est le cuir chevelu. Elle s'y révèle par une végétation parasitaire intra-épidermique (godets), une inflammation du derme et des lésions pilaires. Toutes ces altérations peuvent coexister à tous leurs stades, tant que la transformation cicatricielle du cuir chevelu, terme dernier du processus, n'est pas complète. Le phénomène initial est une sensation de prurit déterminant du grattage; bientôt, l'on voit paraître une rougeur, tantôt diffuse, tantôt nettement circonscrite; une légère tuméfaction l'accompagne; c'est alors un anneau érythémateux à contours nettement arrêtés et de dimensions plus petites que l'anneau trichophytique. Ces phénomènes peuvent être bien observés, surtout sur les parties glabres, mais ils se produisent également au cuir chevelu.

Des pustules, apparaissant dans ces aréoles érythémateuses autour de poils, peuvent précéder la formation des godets.

Le godet favique se développe dans l'utricule péri-pilaire, au-dessous de la couche cornée qu'il soulève. Au début, comme l'a bien observé Bazin, on peut voir, soit un léger épaissement péri-pilaire de l'épiderme, soit un ou plusieurs petits points jaunes sous-épidermiques; ceux-ci confluent rapidement et, au bout de vingt-quatre heures, l'on ne voit plus qu'une petite masse exactement circulaire, à centre déprimé, d'une couleur jaune-serin, formée de parcelles sèches,

(1) BAZIN, *Aff. parasitaires*. — UNNA, *Vierteljahrsschrift für. Dermat.*, 1880. — BALZER, *Rech. sur le favus (Arch. gén. de méd.)*.

HALLOPEAU ET LEBLANC

PLANCHE VI, p. 289.

